



Bismillâh-ir-Rahmân-ir-Rahîm.
VIATIQUE DU MOIS DE RAJAB

Les mois se succèdent mais ne se ressemblent guère. Certains d'entrent eux, sortant du commun, arrivent avec leur lot de bénédictions, de grâce de baraka. Pourtant **DIEU** le TRES-HAUT dit dans le Saint Coran : Le nombre de mois, auprès de d'ALLAH, est de douze (mois), dans les prescriptions d'ALLAH, le jour où Il créa les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés : telle est la religion droite...(Sourate 9 verset 36)

Ces quatre mois dits sacrés du calendrier musulman sont : Zul Qada (Diggi), Zul Hijja (Tabaski), Muharram (Tamkharit).et le mois de Rajab ou «Ndéyi Koon».

Le Prophète ﷺ illustre la sacralité de ces mois, en disant : «Le mois de Rajab est le mois béni d'ALLAH. Aucun mois ne l'égale quant à ses mérites et son caractère sacré. Sachez que le mois de Rajab est le mois d'ALLAH, tout comme le mois de Cha'bân est mon mois et celui de Ramadhân le mois de ma Umma (communauté) ». Ce mois béni de Rajab, est plein de bienfaits.

Le mois de Rajab : Bienfaits et recommandations

Le Prophète ﷺ a dit: "*Honorez le mois de Rajab, DIEU vous rendra cet honneur au centuple le jour du jugement. Quiconque se purifie le premier de ce mois, en son milieu et en son dernier jour, en ressort exempt de faute comme au jour de sa naissance*".

Le Prophète ﷺ a dit encore: "*DIEU a donné sa préférence au mois de Rajab sur les mois ordinaires de la même façon qu'il a donné sa préférence au Coran sur la parole commune*".

Le mot Rajab comporte trois lettres: Le R (ra'), le J (jîm) et le B (ba'). Le R est celui de sa "rahma" (miséricorde), le J est celui de son "jawl" (détermination), quant au B, c'est celui de son "birr" (bienfaits). Le mois de Rajab est surnommé "al-Asabb" (qui se déverse, se répand) en raison de la miséricorde s'y déverse abondamment. Il est surnommé aussi "al-asamm" (le sourd) parce que lorsqu'il s'achève, il monte vers DIEU - Exalté soit-Il - et lorsque celui-ci l'interroge au sujet de l'½uvre de ses serviteurs, il se tait. DIEU l'interroge alors une deuxième fois, puis une troisième mais il reste silencieux. Et enfin il dit: "Ô Seigneur! Tu as ordonné à tes serviteurs de dissimuler [leurs péchés] les uns par les autres. Ton Prophète ﷺ m'a appelé " le sourd " parce que les anges scribes en ma période cesse de faire entendre le frottement de la plume (qalam) . Et moi, "le sourd", j'ai entendu leur obéissance sans entendre leur insoumission". S'il est aussi appelé "Rajab al- murjim" (qui lapide) c'est que les démons sont lapidés durant cette période pour ne pas faire de tort aux croyants.

Rajab est un mois particulier pour ce qui est de la miséricorde de DIEU - qu'Il Soit Exalté -, Sha`bân pour l'intercession, et Ramadân pour le décuplement [de la valeur] des bonnes ½uvres. Il est dit que Rajab est le mois du repentir, Sha`ban celui de l'amour, et Ramadân celui de la proximité.

Le Prophète ﷺ a dit: "Abondez en repentir durant le mois de Rajab, DIEU - exalté soit-il - affranchis en ce temps des condamnés au feu à chaque heure et il y a auprès de lui des citadelles dans lesquelles ne rentrent que ceux qui ont jeûné durant ce mois".

C'est dans la nuit bénie du premier de ce mois qu'a eut lieu la descente de la semence du Prophète ﷺ de son père `Abd Allah vers la matrice de sa mère Âmina. La nuit du premier vendredi (jum`a) de **Rajab** est nommée "Layla al-raghâ'ib" (la nuit des dons, ou objets désirés). Le jeûne de la journée qui la suit est d'une grande vertu car DIEU TOUT PUISSANT exauce ce jour là les souhaits de ses jeûneurs.

Le Prophète ﷺ a dit: "Ne soyez pas distraits la nuit du premier vendredi de Rajab. Les anges appellent cette nuit "Layla al-raghâ'ib" car lorsque le tiers de cette nuit s'est écoulé, il ne reste pas un ange dans le ciel et sur la terre qui ne se soit rassemblé autour ou dans la Kaaba, et DIEU - exalté soit-il - vient vers eux à ce moment là et leur dit: "Ô mes anges! Demandez-moi quelque chose si vous le souhaitez". Et ceux-ci lui répondent: "Seigneur! L'objet de notre demande est l'accord de ton pardon aux jeûneurs du mois de Rajab". DIEU leur dit alors: "Je leur ai déjà pardonné".

[...] C'est vers la fin de ce mois que se situe une nuit très importante, "Layla al-Isrâ'". Quant à Layla al-Mi`râj (l'ascension nocturne), elle se situe au vingt-septième de ce mois. La veille cette nuit est pleine de vertus et le jeûne de la journée qui la suit est un devoir pour tout musulman ou musulmane.

Le Prophète ﷺ lui a dit: "Quiconque jeûne le vingt-septième jour de Rajab, DIEU inscrit pour lui la récompense de soixante mois". Et selon Abû Hurayra, et Salmân al-Fârisî -que DIEU soit satisfait d'eux- le Prophète ﷺ a dit: "Il y a dans le mois de Rajab un jour particulier, et une nuit particulière, quiconque jeûnera l'un et veillera l'autre, recevra la récompense de celui qui aurait jeûné et veillé cents ans". Extrait des "Sahih" Boukhaari/Muslim.

Quelques enseignements sur le Kuzu Rajab

La **27ème nuit est particulière**, elle coïncide avec le voyage nocturne miraculeux du Prophète ﷺ ou " Al Isrâ wal Micrâj ". C'est dans cette nuit qu'a vu le jour **Cheikh Fadhilou MBACKE**, deuxième khalife de Serigne Touba.

C'est aussi un jour particulier, c'est le jour anniversaire de l'avènement de la Mission du Prophète. C'est en ce jour que l'Ange Jibrîl (Gabriel) descendit auprès du Prophète pour lui apporter le Message de l'Islam.

Cheikh Ahamadou Bamba nous enseigne qu'il est très désirable de jeûner sept jours¹ qui sont disséminés dans l'année parmi lesquels figure le vingt sept **27 rajab**. Comme d'ailleurs, il est encore plus méritoire de jeûner **tout le mois** de "**rajab**" (le septième - 7e), tout le mois de "**cha'bân**" le huitième de même que le "**Muharram**", le premier mois "**tamkharit**".

Quelques actes de piété à accomplir pendant le kazu rajab (27e jour) :

Notons d'abord que cette année 2009, le premier jour du mois lunaire de Rajab 1430 H. correspond au mercredi 24 juin, le kazu rajab correspondra à la nuit du 19 au 20ème jour du mois de juillet.

1. La Nuit (la veille) du 27 Rajab

C'est une nuit bénie pendant laquelle beaucoup d'actes de piété sont à accomplir :

a- Accomplir **2 rakas**, réciter dans chacune la sourate **Fatiha** et **20 Likhlass**.

Après la prière on fait la lecture suivante :

« Alaahuma iniya as alouka bimuchaahadati asraaril muhibyna wa bil khalwatil lity khassastu bihaa sayidinal mursalyn khyna asrayta bihi laylatas sabihi wal hichryn an tarhama khalbiya hazyna wa tujyba dahwatiya ya akramal akramyn »

Enfin on termine par **10 Salaatu alan Naby**.

2. Le jour du 27 Rajab

Les actes de piété à accomplir :

a- Le Jeûne : c'est l'un des 7 jours de l'année pendant lesquels il est hautement recommandé de jeûner. L'une des récompenses spirituelles du jeûne de ce jour est égale à celle du jeûne de 70 ans mais on ne peut pas toutes les énumérer.

b- Accomplir une prière de **4 rakas**, réciter dans chacune de la sourate **Al Fatiha 1 fois, al-Falaqi 1 fois, an-Nâs 1 fois, Inna anzalnah 4 fois, al-Ikhlass 50 fois**.

Ce travail nous le savons certes inachevé mais il n'est qu'un début que nous comptons perpétuer et améliorer. Nous demandons à DIEU de nous l'agréer par la grâce du Serviteur Sublime et celui qu'il a servi sans commune mesure. Que la Paix et le salut de DIEU le TRES-HAUT soient sur son Serviteur, sa Famille et ses Compagnons.

Serigne Mouhamadou Lamine Bara Mbacké YALLA nafi yaag lool té wér !!!

¹ Vers 229 et 230 Masâlikul Jinân : « A savoir le dix (10) du douzième (12e) mois (lunaire), le vingt sept (27) du septième (7e), le trois (3) et le dix (10) du premier (1er). Le vingt cinq (25) du onzième (11e), le quinze (15) du huitième (8e), le huit (8) du douzième (12e) ; sois attentif à cette énumération. ».